

contre l'excommunication prononcée contre lui, et à son tour il anathématisa toute l'Église latine. Ensuite il écrivit à Pierre d'Antioche : « Des barbares impies sortis des ténèbres de » l'Occident sont venus en cette pieuse ville, d'où les sources » de la foi orthodoxe se sont répandues dans tout le monde. » Ils ont entrepris de corrompre la saine doctrine par l'im- » pureté de leurs dogmes ; ils veulent nous contraindre à ju- » daïser comme eux ; ils prétendent que les moines doivent » manger des viandes suffoquées, qu'ils peuvent se nourrir » de lard pendant toute la durée de l'année, et même pen- » dant les premières semaines du Carême.

» Ils ont osé ajouter au symbole de Nicée ces paroles hé- » rétiques : « Je crois au Saint-Esprit, seigneur et vivifiant » qui procède du Père et du Fils ; » ils défendent le mariage » des prêtres, et condamnent les ecclésiastiques eunuques. Ces » infâmes permettent qu'au moment de la communion, le plus » beau des jeunes clercs dépose des baisers impurs sur la bou- » che de l'officiant ; leurs évêques portent des anneaux aux » mains pour rappeler aux fidèles que leurs Églises sont leurs » épouses, et cependant ils combattent à la guerre, souillent » leurs mains du sang de leurs frères, et après avoir égorgé » des chrétiens, ils osent encore offrir à Dieu le sacrifice di- » vin. Ils administrent le baptême par une simple immersion, » et en mettant du sel dans la bouche des néophytes ; enfin, » au lieu de dire avec l'apôtre Paul : « Un peu de levain fait » lever toute la pâte, » ils prétendent qu'il la corrompt. » Ce qui met le comble à leurs iniquités, c'est qu'ils ne sont » pas venus auprès de nous pour être édités par la pureté de » notre doctrine et de nos rites, mais au contraire avec la

» pensée impie de nous instruire et de nous faire embrasser » leurs opinions sacrilèges, sous peine d'anathème.

» Quant à nous, nous avons évité de communiquer avec ces » envoyés de Satan, et nous avons refusé de traiter des ques- » tions de doctrine avec ces légats maudits, sans que vous et » les autres patriarches fussiez réunis en concile. Alors ces » forcenés, pour vaincre nos refus, ont pénétré les armes à la » main dans notre cathédrale, et ont jeté sur le maître-autel » une excommunication contre toute l'Église orthodoxe. Nous » pouvions brûler cet écrit infâme et l'anéantir ; mais nous » avons préféré le juger publiquement, afin que la condamna- » tion des auteurs d'un pareil sacrilège fût une réparation écla- » tante et digne de la majesté de notre ministère. L'empereur » s'est alors rangé de notre parti, il a contraint les légats de » Rome à se rendre dans la grande salle du conseil pour ab- » jurer leurs erreurs et nous faire amende honorable ; mais » ceux-ci ont menacé de se tuer eux-mêmes si on voulait leur » arracher une rétractation.

» Nous vous adressons ces détails afin que vous soyez in- » formé exactement des faits qui se sont passés dans notre » ville, et pour que vous répondiez avec la circonspection » qui convient à un défenseur de la foi orthodoxe, si l'on » écrit de Rome contre notre siège. »

Telles furent les causes qui déterminèrent un nouveau schisme entre l'Orient et l'Occident, ou plutôt qui réveilla les anciennes disputes soulevées autrefois sous le célèbre Photius, et qui n'avaient, pour ainsi dire, jamais eu d'interruption, malgré les intervalles de paix apparente entre Rome et Constantinople.

Néanmoins il ne faut pas supposer que ces divisions scandaleuses, qui ont excité de si grands troubles dans la chrétienté, aient eu pour motif sérieux de ridicules querelles théologiques sur la procession du Saint-Esprit, sur le pain azyme, sur le jeûne du samedi et sur d'autres questions peu importantes; ces controverses n'étaient que des prétextes spécieux pour cacher aux yeux des peuples la véritable cause de la haine des patriarches et des papes : la cupidité et l'ambition de ces orgueilleux prêtres alimentaient les discordes et remplissaient la Grèce et l'Italie de guerres, de brigandages et d'assassinats. Mais l'Église romaine peut revendiquer la plus large part dans les causes des malheurs qui ont désolé les nations; car, lors même que les prétentions des Grecs relativement à leur indépendance religieuse eussent été contraires aux canons de l'Église, cette faute n'était pas assez grave pour que le saint-siège condamnât aux feux éternels les deux tiers de la chrétienté.

Après la mort de Constantin Monomaque, le patriarche acheva la tâche commencée par Photius, et sépara pour toujours l'Église d'Orient de celle d'Occident.

Parmi les légats romains envoyés à Constantinople, Humbert, évêque-cardinal, était le personnage le plus influent par l'autorité que son titre lui conférait sur ses collègues; aussi est-il nécessaire de faire connaître l'origine du cardinalat et quelle importance cette dignité avait déjà obtenue dans l'Église vers la fin du onzième siècle.

Le plus ancien auteur qui ait parlé des cardinaux est saint Grégoire, en 596, le premier pape dont la politique ait jeté les fondements de la puissance temporelle du saint-siège.

Dans ces premiers âges de l'Église, le prêtre-cardinal était simplement le curé d'une paroisse principale dans laquelle il n'était pas né.

A la suite des bouleversements et des révolutions politiques, un grand nombre d'ecclésiastiques, chassés par les barbares, venaient se réfugier dans les villes placées sous la protection de l'empire, et où ils étaient entretenus de la bourse commune du clergé, comme les clercs de la cité. Lorsqu'un ecclésiastique venait à mourir, son office était quelquefois assigné à un prêtre réfugié, qui prenait le titre d'incardinatus, c'est-à-dire d'agrégé ou de transféré, pour le distinguer du clerc qui parvenait à un ministère sans avoir passé par un autre, et qui se nommait ordinatus, c'est-à-dire prêtre consacré hiérarchiquement.

Cet usage s'établit en Italie au commencement du septième siècle, époque à laquelle un grand nombre d'évêques, de prêtres et de diacres furent dépouillés de leurs églises par les Lombards. Comme la majeure partie de ces fugitifs vinrent dans les villes de Ravenne ou de Rome, qui leur offraient plus de chances de placement, il arriva que dans ces deux villes presque toutes les charges étant occupées par eux, les titulaires furent appelés cardinaux. On distinguait alors les diacres cardinaux, les prêtres et les évêques cardinaux; mais bientôt ce titre, qui dans l'origine désignait un état précaire et subalterne, changea de signification, et servit à marquer la différence des Églises et des emplois; par exemple un chanoine de cathédrale était nommé cardinal pour le distinguer des ecclésiastiques qui desservaient les basiliques de second ordre; mais le titre de cardinal était inférieur à celui d'évêque,

et les prélats ne le conservaient pas habituellement lorsqu'ils parvenaient à l'épiscopat.

Sous le pontificat de Pascal I^{er}, en 817, les curés de Rome prirent le titre de cardinaux pour marquer qu'ils étaient les ministres les plus rapprochés du pape et qu'ils participaient à son élection; plus tard, lorsque le clergé eut enlevé au peuple romain le droit d'élection, l'autorité des cardinaux grandit tellement, que le pontificat échéait presque toujours à quelques-uns d'entre eux. Peu à peu le cardinalat se transforma en une dignité particulière, et les prélats qui en étaient revêtus se constituèrent insensiblement en collège électoral.

Au douzième siècle cependant les cardinaux n'avaient encore aucune marque distinctive de leur titre; le chapeau rouge ne leur fut donné que dans le siècle suivant: en 1464, Paul II les autorisa à porter la calotte rouge et des housses écarlate lorsqu'ils montaient à cheval; enfin Urbain VIII leur donna le titre d'éminence par une bulle solennelle.

C'est ainsi que par degrés cette dignité est devenue dans l'Église la première après la papauté; et maintenant les cardinaux sont à l'égard du pontife ce que les sénateurs ou les secrétaires d'état sont à l'égard d'un empereur ou d'un roi. Dans l'Église catholique, ils sont regardés comme les pivots sur lesquels roule tout le gouvernement, et les simples les honorent comme des seigneurs pour lesquels il n'existe point de dénominations assez magnifiques.

VICTOR II,

157^e PAPE.

THÉODORA,

impératrice,

et

MICHEL STRATIOTICOS,

empereur d'Orient.

HENRI I^{er},

roi

de France.

Élection singulière du pontife. — Il est intronisé sous le nom de Victor II. — Miracle de l'empoisonneur possédé du diable. — Miracle du Gloria Patri. — Concile de Tours. — Concile de Toulouse. — Plainte contre l'évêque de Narbonne. — Le pape viole les privilèges de l'abbaye du Mont-Cassin. — Voyage du saint-père. — Sa mort.

Après la mort de Léon IX, les Romains n'osèrent point élever un nouveau pontife sur le saint-siège sans les ordres de l'empereur, et ils lui députèrent le sous-diacre Hildebrand pour le prier, au nom du clergé, des grands et du peuple, de désigner lui-même celui qu'il jugerait le plus digne de monter sur le trône de saint Pierre.

Hildebrand, qui poursuivait toujours ses projets ambitieux et voulait rendre les élections pontificales indépendantes de la volonté des princes, se rendit aussitôt en Allemagne, et persuada aux évêques de la Germanie qu'il serait utile à leur province d'élever au pontificat le vénérable Gébéhard, parent de l'empereur, que les Romains avaient déjà désigné. Les